



AVIS DE PUBLICATION >>

Le 11 décembre 2025

Objet : Concours interne sur titres pour l'accès au grade d'Ouvrier Principal de 2^{ème} classe de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Domaines 2 : Installation et Maintenance Technique

NOMBRE DE POSTES OFFERTS

36

SPECIALITES : Installation, maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	POSTES OFFERTS
Electricien de maintenance	8
Electricien courants faibles	1
Electricien courants forts	3
Electromécanicien de maintenance	8
Pneumaticien de maintenance	1

SPECIALITES : Installation, maintenance thermique et climatique	POSTES OFFERTS
Monteur en installation et maintenance des installations sanitaires et thermiques	2
Thermicien / Chauffagiste	2
Frigoriste	3
Plombier	5

SPECIALITES : Maintenance de matériels et équipements mécaniques	POSTES OFFERTS
Mécanicien de maintenance	3



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique de l'Etat et aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, dans une administration, comptant **au moins un an d'ancienneté de service public au 1^{er} janvier 2026**.

Il est également ouvert aux candidats justifiant d'un an de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionné à l'article L.325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par ce même article.

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences correspondant à la ou aux spécialités concernées :

- Un diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V ; CAP, BEP) ;
- Une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrées dans une ou plusieurs spécialités ;
- Une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n°2007-196 du 13 février 2007.

MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LE SITE <https://concours.aphp.fr>

Le candidat saisit les données nécessaires à son inscription au concours. Il est informé qu'il doit consulter régulièrement son espace candidat pour suivre l'avancement de son dossier.

Toute communication du service concours à destination du candidat (suivi du dossier, convocations aux épreuves, résultats) s'effectuera par le biais de l'accès sécurisé du candidat consultable depuis le site internet <https://concours.aphp.fr>.

Date de début des inscriptions électroniques	05 janvier 2026 - 7 heures (heure de Paris)
Date limite des inscriptions électroniques	09 février 2026 - 14 heures (heure de Paris)

La date limite de télétransmission des pièces a été fixée au 13 février 2026 à 14 heures (heure de Paris).

Le dossier de l'épreuve devra être transmis par voie dématérialisée, au plus tard le 13 février 2026 à 14 heures (heure de Paris) sur la plateforme de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris **DISPOSE** par les candidats. Ces derniers recevront un lien par mail pour accéder à la plateforme.



CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

- En suivant l'ordre du mérite établi par le jury
- Après avis favorable du Médecin du Travail